

Procès-verbal de la réunion du CA du 28 novembre 2016

Approuvé

Présents :

<i>Anne-Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Henri Lurkin</i>	<i>C2S</i>
<i>Isabelle Capiaux</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Louise-Marie Vandenhove</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Excusés :

	<i>Senoah</i>
	<i>AFUTAB</i>
<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jean-Jacques Viseur</i>	<i>Enéo</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>
<i>Michel Habran</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Andrianne</i>	<i>Enéo</i>
<i>Norbert Knaepen</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Raymond Hoens</i>	<i>FGTB Seniors</i>

Absents :

Invités :

Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

1. Approbation du PV du 26 septembre 2016

Le PV est approuvé sans modification

2. Assises des Anciens :

Henri Lurkin explique aux membres du CA la nouvelle version des Assises des Anciens :

Il s'agirait de mettre en place 5 colloques thématiques, un dans chaque province de Wallonie (Liège, Namur, Luxembourg, Hainaut et Brabant wallon) ainsi qu'une journée à Bruxelles, laquelle reprendrait tous les thèmes abordés dans les 5 provinces.

Pour une meilleure répartition du budget, il faudrait prévoir 2 colloques en fin 2017 et 3 en 2018 avant le colloque final en avril 2018. Soit des colloques en novembre et décembre 2017 et ensuite en janvier, février et mars 2018 avant l'intégral à Bruxelles en avril 2018.

Arlette Crapez-Nisot signale qu'un problème risque de se poser pour les seniors en période hivernale puisque les conditions météorologique ne permettent pas toujours à ceux-ci de se déplacer en cas de neige ou de verglas.

Anne Marie Balthasart distribue le budget des Assises. Le budget est extrêmement serré et sans subsides ponctuels, la Coordination devrait trop puiser dans ses réserves.

Concernant les subsides ponctuels, les membres du CA suggèrent que soient adressée des demandes à la Fédération Wallonie Bruxelles compte tenu du statut de la Coordination de « Commission des Seniors de Fédération Wallonie-Bruxelles », ainsi qu'aux cabinets ministériels ayant les seniors ou des matières les concernant dans leurs attributions, que ce soit au niveau fédéral ou régional.

Au vu du budget Assises des Anciens en l'état, la Coordination a besoin d'un minimum 11.000,00€ de subside.

L'ensemble du CA signale que sans décision favorable à l'engagement d'animateur de projet à mi-temps sous APE, le projet ne pourra pas avoir lieu.

La secrétaire administrative est chargée de relancer l'inspectrice, Madame RICHIR, par mail dans un premier temps et par téléphone si besoin, au plus vite.

3. Interventions CAS :

La secrétaire administrative présente aux membres du CA un problème récurrent pour la rédaction du rapport triennal que la Coordination doit rendre pour son agrément.

Dans son rapport, la Coordination doit lister l'intégralité de ses interventions (date, but, lieu,...) que ce soit dans des CCCA ou pour représenter la Coordination lors de colloques ou réunions auxquelles elle est invitée ou participe.

Afin de palier ce problème pour le prochain rapport triennal, la secrétaire administrative distribue un document intitulé « Intervention CAS », lequel devra désormais être systématiquement complété par l'intervenant CAS et renvoyé au secrétariat.

Le document sera envoyé en version pdf et word aux membres.

Profitant du point abordé, le Président rappelle que toute intervention au nom de la Coordination doit être soumise aux membres avant intervention pour obtenir l'accord des membres.

4. Comptes 2016

La secrétaire administrative distribue les documents comptables afin de présenter l'évolution de la situation de la Coordination suite aux demandes de rectification des vérificateurs.

Les montants repris par les vérificateurs seront rectifiés par des paiements ou des récupérations qui figureront sur les prochains extraits de comptes et seront donc neutralisés dans les comptes de la Coordination dès encodage.

Un montant pose cependant problèmes : les 138,21€ dus par l'ancienne Présidente de la Coordination. Il s'agit d'un double paiement effectué antérieurement à 2013.

Le CA décide d'annuler la dette de Madame Josette NEUNEZ. La présente décision du CA servant de justificatif à l'annulation de la dette de 138,21€

D'autres montants seront soldés lors de la clôture des comptes avec les opérations diverses adéquates.

Concernant les cotisations membres, faute de disposer des comptes informatiques antérieurs à 2014, des erreurs se sont glissées dans l'encodage sur base des extraits de comptes.

La secrétaire administrative distribue donc un tableau récapitulatif des cotisations versées par membres de la Coordination. (cfr annexe).

Au vu de celui-ci, il est décidé que la secrétaire administrative :

- adresse des rappels aux associations qui ne sont pas en ordre de cotisation ;
- transfère sur le logiciel comptable les 10€ supplémentaire des aînés du CDH en « dons » ;
- rectifie via des OD (opérations diverses) les 50€ dus à la C2S et les 50€ dus par le CIEP/MOC, s'agissant d'erreur d'encodage suite à l'absence de comptabilité complète de la CAS avant 2014.

La secrétaire administrative rappelle l'importance de la communication lors des paiements des cotisations par les membres : « cotisation + année »

Anne Marie Balthasart souhaite l'autorisation des membres du CA afin de demander à la Fédération Wallonie-Bruxelles de ne plus scinder les comptes en matière de frais de mission (frais de transport par véhicule personnel, frais de transports par transports en communs, frais divers liés au transport,...) ainsi que de scinder en frais de mission pour volontaires et frais de mission pour employés.

Le CA autorise Anne Marie à introduire la demande auprès de Madame VAILLANT, responsable de la comptabilité de la CAS à la FWB.

Jeannine Martin demande plus d'explication quant au remboursement des frais de déplacement et plus précisément sur la différence entre les frais de déplacement pour les commissions qui sont remboursés par la Coordination, alors que les frais de déplacement pour les CA et AG sont à adresser à son association.

Les membres du Bureau et les plus anciens membres de la Coordination expliquent que ce sont les associations membres de la CAS qui mandatent leurs représentants pour assister aux CA et aux AG. Ce sont donc eux qui remboursent les frais déplacement. Par contre, les commissions sont mises en place par la CAS et les frais de remboursement sont donc assumés par la CAS.

En vue des comptes 2016, il est proposé aux membres du CA de clôturer les comptes 2016 en fin janvier 2017 (au lieu du 1^{er} trimestre 2017) et de les adresser début février 2017 aux vérificateurs, avant de les inviter à la réunion de la CAS qui se tiendrait courant février ou mars 2017.

Cette initiative, compte tenu des relations de la Coordination avec les vérificateurs, permettrait de poser les bases d'une nouvelle relation avec ceux-ci. En effet, suite aux nombreux problèmes rencontrés avec la comptabilité de la CAS les années précédentes, les vérificateurs appréhendent légitimement leur mission. Cette rencontre sera donc l'occasion de leur démontrer que nous tenons compte de leurs remarques.

5. Budget 2017 :

Anne Marie Balthasart distribue le budget 2017. Celui-ci reprend le budget 2016, le budget 2017 calqué sur le budget 2016 augmenté du budget des activités prévues en 2017 ainsi qu'un budget spécifique aux activités des Assises des Anciens pour 2017.

À la lecture de celui-ci, certaines remarques sont faites :

- Augmenter les frais de transport des travailleurs pour missions à 700€ compte tenu de l'engagement d'un mi-temps qui sera amené à se déplacer souvent pour la préparation des Assises des Anciens ;
- Les frais postaux devront également être augmentés vu l'envoi des invitations et autre productions ;
- Le budget prévu pour les assurances responsabilité civile pour les Assises doit être revu à la hausse également. Cela semble peu pour les membres du CA.
- Le budget publicitaire, promotion devra être augmenté. Notamment si la Coordination fait faire des clés usb avec logo reprenant l'ensemble des documents présentés lors des colloques thématiques.

Les membres du CA approuvent le budget sous réserve de modification des points soulevés, mais demande à ce que la mise en page soit revue comme suit :

Intitulé des postes	2016	2017	Assises des Anciens	2017 + Assises des Anciens (budget 2017 global)

Anne Marie profite de la présente réunion pour demander l'autorisation du CA de transmettre le budget 2016 actualisé à Madame VAILLANT, responsable des comptes de la CAS à la FWB à sa demande. En effet, celle-ci doit vérifier les comptes afin de calculer le subside à rembourser et sollicite par la même occasion le budget 2016 actualisé.

Le CA approuve le budget 2016 actualisé et autorise Anne Marie Balthasart à le transmettre à la FWB.

6. Divers :

- a. APES : le Cabinet de Monsieur le Ministre PREVOT a sollicité un avis de spécialiste en matière de santé auprès de l'ULG. La Coordination a donc été conviée à l'un de ses groupes de travail : « personnes âgées hors institution ». La première réunion du groupe de travail se tiendra le 12 décembre 2016 à Namur.

Aucun membre effectif ou suppléant de la Coordination ne pouvant s'y rendre, Henri Lurkin demande l'autorisation d'y inscrire Madame COLMONT, laquelle enverra un compte rendu du groupe de travail.

Le CA accepte que Madame COLMONT représente la CAS lors du groupe de travail sur les personnes âgées hors institution.

Par ailleurs, Isabelle Capiaux signale que des membres d'Espace Seniors participent aux autres groupes de travail. Elle demandera un bref compte rendu de ceux-ci.

Anne Marie Balthasart s'est inscrite au groupe de travail sur l'aménagement des espaces publics.

- b. CLPS : Le Centre Local pour la Promotion de la Santé organise une journée de réflexion sur le rôle que doit jouer la Promotion de la Santé pour une meilleure qualité de vie des aînés le 13 décembre 2016 à Dampremy (Charleroi).

Lors de cette journée, il a été demandé à la Coordination d'être intervenant. Henri Lurkin s'est proposé. Il y présentera un power point sur la CAS et sur les CCCA.

- c. Interventions CAS : François Verhulst a participé à un colloque sur Liège sur la citoyenneté des seniors. Il en a profité pour présenter la brochure « Commission Citoyenneté » de la Coordination et

notre association. Il transmettra au secrétariat la copie du texte rédigé en vue de la présentation à ce colloque.

Anne Marie Balthasart a représenté la CAS lors de l'AG du 24 novembre de la Plateforme Francophone du Volontariat. Lors de celle-ci il a été signalé aux membres de la PFV qu'ils bénéficiaient d'un espace sur leur site pour y afficher leurs informations. La Coordination y mettra ses informations et le lien vers son site.

- d. Réunions CAS : Un courrier signé de la main du Président et de la Secrétaire de la Coordination a été adressé au Président et au Greffier du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À ce jour nous n'avons aucune nouvelle. Dès réception d'une réponse de leur part, le nécessaire sera afin d'obtenir un rendez-vous avec le Président du Parlement de la FWB afin de discuter des modalités et des disponibilités (calendrier, accès parking, catering,...)

Annexes :

- PV du CA 26.09.2016 – approuvé
- Document « intervention CAS » en word et en pdf
- Récapitulatif des cotisations des membres de la CAS